

L'Archer

Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

OCTOBRE		
Mer	15	Hazebrouck .S.
Ven	17	Calendrier des Tirs 17 h 30 / 19 h
Sam	18	Saint VENANT .C./ RINXENT .C.
Dim	19	MERVILLE .C. (Fédéral) / LONGUENESSE .C.
Mer	22	Hazebrouck .S.
Sam	25	RACQUINGHEM .C. / REXPOEDE .S.
Dim	26	MERRIS .C.
Ven	31	St SYLVESTRE .S.
NOVEMBRE:		
Sam	1	LUMBRES .S.
Dim	2	TERDEGHEM .S.
Lun	3	Caestre Driehoek .S.
Sam	8	TETEGHEM .S.
Dim	9	BLEUE MAISON .S.
Lun	10	Caestre Driehoek .S.
Mar	11	KILLEM .S.
Sam	15	St PIERREBROUCK .S.
Dim	16	ARMENTERES .S.
Lun	17	Caestre Driehoek .S.
Sam	22	HOUTKERQUE .S.
Dim	23	WIZERNES .S.
Lun	24	Caestre Driehoek .S.
Ven	28	St MARTIN Lez TATINGHEM .S. (nuit)
Sam	29	RACQUINGHEM .S.
Dim	30	HERZEELE .S.
DECEMBRE:		
Lun	1	Caestre Driehoek .S.
Ven	5	BLEUE MAISON .S (Telethon)
Sam	6	Cassel.S.
Dim	7	BAMBECQUE .S
Lun	8	Caestre Driehoek .S.
Ven	12	WATTEN.S. (Telethon)
Sam	13	GHYVELDE .S.
Dim	14	COUDEKERQUE .S.
Lun	15	Caestre Driehoek .S.
Sam	20	Loon Plage .S.
Dim	21	ELINGHEN .S.
Lun	22	Caestre Driehoek .S.
Mer	24	EECKE .S.
Ven	26	NIELLES LES ARDRES .S.
Sam	27	GODE .S.
Dim	28	WORMHOUT.S. / DUNKERQUE All .S.
Lun	29	Caestre Driehoek .S.
Mar	30	HONDSCHOOTE .S.
JANVIER 2026:		
Sam	3	COUDEKERQUE .S.
Dim	4	LOOBERGHE .S.
Lun	5	Caestre Driehoek .S.
Sam	10	GHYVELDE .S.

Prochaine parution le 29 Octobre 2025

ANNONCES DE TIR

HAZEBROUCK

Société Saint Sébastien

LES MERCREDIS

1 – 8 – 15 – 22

OCTOBRE 2025

De 14 heures à 17 h 30

TIR AUX POINTS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

VALEUR DES POINTS

(1, 2, 3, 4, 5)

Les doublés ne comptent pas

A CHAQUE TIR

Perche 1 : Lots dans la grille

Perche 2 : Lot sur les oiseaux volants dans la grille

Rabattage sur la perche 1 en grille sans les honneurs (les doublés ne comptent pas)

Pour la Gilde et Confrérie Saint Sébastien

Le Président

Christian CARTON

SAINT VENANT

les ARCHERS du VAL de LYS

SAMEDI 18 OCTOBRE

2025

Le matin 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

lots aux 1 de chaque catégories
,gratuit au moins de 10 ans licencies ,
De 10 a 16 ans demi-tarifs pas de flèches de retard

L'après-midi a 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Retour 1€50

par perches

2 jeu d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs..... 6€

Intermédiaires5€

Inférieurs..... 4€

1 oiseaux 2€50 pour 4 archers

Honneur de remplacement 3€

sort unique par part de 1€50 - Honneurs du 2^{eme} jeu comptant pour un petit Bascule dans l'intérêt du tir inscription au stand Tirage au sort a 13 h55 - Réservé en cas de mauvais temps - Règlement UAANF

Repas au tarifs de 10 euros :crêpe bretonne garnie réservation au 06 21 40 66 62

Catherine LECOCQ

RINXENT

Société Bras de Fer

SAMEDI 18 OCTOBRE

2025

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

Mise 4€ / Gratuit pour les moins de 14 ans

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

Mise 4€ / Gratuit pour les moins de 14 ans

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

Dans la grille : petit à 1,50€ / 1 primé pour 4 archers à 2,50€. Honneurs de remplacement à 3€. Sort unique par part de 1,50€ les honneurs du 2ÈME jeu comptant pour 1 petit.

Règlement de L'UAANF

le président

Level Hugo

MERVILLE

Les archers de la Lys – Quai des anglais, Merville

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

Le matin à 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 perches

Mise 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans et 3 € pour les moins de 16 ans (retenue 10 %) Pas de flèche de retard. Lot aux premiers de chaque catégorie

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT FEDERAL

SUR 3 perches

Mise 7 € - gratuit pour les moins de 12 ans – 5 € pour les moins de 16 ans

Par perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires...5 €

Inférieurs....4 €

1 primé pour 4 archers, 3 €

Petit 2 €

Honneur de remplacement 3 €

Sors unique par part de 2 €

Honneur du deuxième jeu comptant pour un petit

Inscription 14 h – tirage au sors 14h25

Réserve en cas de mauvais temps

Friterie sur place : Friterie des Monts

Règlement UAANF

le président

Hurez Aymeric

LONGUENESSE

Guillaume Tell

DIMANCHE 19

OCTOBRE 2025

Le matin à 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 4€

Lots aux 1er de chaque catégories

Au midi la société vous invite pour un vin d'honneur à l'occasion de la 1ere victoire en coupe Jean-Marie Waëls de l'équipe A.

L'après-midi à 14H30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 3 PERCHES

MISE 6€ (ADULTES)

Gratuit pour les moins de 10 ans et 3€ pour les moins de 14 ans

Par perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires...5€

Inférieurs.....4€

Un primé pour 4 archers à 2,50€

6 pompons à 5€ offert par la société

Honneur de remplacement à 3€

Sort unique par part de 1,50€

Honneurs du second jeu comptant pour un petit

Bascule dans l'intérêt du tir

Réservé en cas de mauvais temps

Tirage au sort a 14h25 - Règlement de l'UAANF.

Le président

Kévin DUQUENOY

RACQUINGHEM

Société Saint-Luc

SAMEDI 25 OCTOBRE

2025

Le matin à 9h00 – Attention à l'horaire

TIR AUX HONNEURS

Sur 2 perches

Mise 4 € retenu 10% gratuit - 10 ans, - de 14 ans 2€

Lots aux 1er de chaque catégories

Mise à l'honneur de Thibaut pour son titre de Champion Fédéral, Yolan Mesmacque Champion de France minime et Marina pour sa 1ère place au challenge :

individuelle dame suivi d'un vin d'honneur offert par la société

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 2 perches

MISE 4 € gratuit - 10 ans, - de 14 ans 2 €

Retour 1, 50 €

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur....., 8 €

Supérieurs....., 6 €

Intermédiaires....., 5 €

Inférieurs....., 4 €

1 primé pour 4 archers à 2,50€ au-dessus de 60,Honneur de remplacement à 3 €, bouteille de bière en grille , Sort unique par part,

Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit, Inscription au stand dès 14h00, Tirage

14h25 précise, Réserve en cas de mauvais temps, Règlement UAANF,

Repas : Cassoulet + dessert + café pour 10€

, Réservé auprès de Dominique Maquaire

avant le mercredi 22/10 avant 20h au

06/61/04/14/07

Le président

Dominique Maquaire

REXPOEDE

Société Saint Sébastien

SAMEDI 25 OCTOBRE

2025

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 1 PERCHE

Mise 3€-10 ans gratuit / 1€50 jeunes -de 16 ans (sur présentation de la licence)

Lots pour chaque catégorie

L'après-midi à 14H30(attention à l'horaire)

TIR DU CHAMPION DU PETIT PARIS

SUR 1 PERCHE

Mise 3€-10 ans gratuit / 1€50 jeunes -de 16 ans (sur présentation de la licence)

valeurs du points les doubles ne compte pas

6 5 4 3 1

Avec la participation de la Mairie

350€ CASH REPARTIE SUR LA JOURNEE

Au matin 50€ réparti pour les archers ayant abattu - l'après-midi 300€ réparti pour les 10 premiers

tous cela en plus de la valeur de leurs points

Inscriptions 14h00 -Le numéro 1 commence -

Bascule dans l'intérêt du tir-Reserve en cas de mauvais temps- Règlement UAANF

Possibilité de repas 10€:BBK 3 viandes

crudités / dessert/café Réservation souhaitée

pour le 21 octobre inclus par SMS au

0637793515 ou 0682245055

Le Président et son comité

MERRIS

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 26

OCTOBRE 2025

Le matin à 9h00 (Attention à l'horaire !)

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ et 2€ pour les -14 ans, Gratuit - 10 ans (Retenue 10%)

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 13h30

(Attention à l'horaire !)

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5€ et 2,50€ pour les -14 ans, Gratuit - 10 ans (Retour 2€)

Par perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€.

Inférieurs.....4€

1 primé à 3€ pour 4 archers,

Honneur de remplacement à 3€.

Sort par part de 2€. Honneurs du 2ème jeu

comptant pour un petit. Bascule dans l'intérêt du tir. Inscription au stand dès 13h00.

Réserve en cas de mauvais temps.

Règlement UAANF

Friterie "Jean-Jacques" sur le terrain

Le président et son comité

Clément CNOCQUAERT

ANNONCES ET RESULTATS DE TIR

SAINT SYLVESTRE CAPPEL

SOCIETE SAINT SEBASTIEN

**VENDREDI 31 OCTOBRE
2025**

Tir au profit du TELETHON

Le matin de 9h30 à 12h :

TIR AUX HONNEURS

Sur 2 ou 3 perches suivant le nombre de participant - Mise : 4 euros - 2 euros - de 16 ans, gratuit - de 12 ans

Lots aux premiers de chaque catégorie

L'après-midi à 14h30

TIR SUPPLEMENTAIRE

Sur 2 ou 3 perches

Mise : 5 euros - 3 euros - de 16 ans, gratuit - de 12 ans

Deux jeux d'honneurs identiques

Honneurs : 8 euros

Supérieurs : 6 euros

Intermédiaires : 5 euros

Inférieurs : 4 euros

1 primé à 2,5 euros pour 4 archers

Honneurs supplémentaires 3 euros

Petits à 1,50 euros,

Friterie sur le terrain

Réserves en cas de mauvais temps

Règlement UAAFN

BOESCHEPE

Résultats du tir du

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

Le matin : 22 archers

1er Adulte : Jimmy BERTEIN (Merris) 27Pts

1er Vétéran : -

1ère Dame : Sabine FRUCHART (Aire sur la Lys) 19 Pts

1er Jeune : Raphaël VANDAELE

(Steenvoorde) 12 Pts

L'après-midi : 34 archers

PERCHE 1 : Championnat

Honneurs : Marc FRUCHART (Aire sur la Lys) - Bruno WESTEEL (Serques) / Honneurs de remplacement : Alexis SWEERTVAEGHER (Boëschèpe) Supérieurs : Corentin BOURDIN (Bray Dunes) - Corentin VANNOYE (Steenvoorde) - Louis CAPPON (Dunkerque) - Alexandre DESWARTE (Merris)

Intermédiaires : Marc FRUCHART (Aire sur la Lys) - Marc FRUCHART (Aire sur la Lys) - Corentin BOURDIN (Bray Dunes) - Sébastien VANDAELE (Steenvoorde) Inférieurs : Karine DEVOS (Dunkerque) - Benoit THEUNIS (Steenvoorde) - Marc FRUCHART (Aire sur la Lys) - Karine DEVOS (Dunkerque)

PERCHE 2 : TOP SEC (1€ par archer) redistribué par part

Le top a été abattu 11 fois dont 2 fois par Jimmy BERTEIN (Merris) & Corentin BOURDIN (Bray Dunes) et 1 fois par Corentin VANNOYE - Michel PRUVOST - Benoit THEUNIS (Steenvoorde) - Alexis SWEERTVAEGHER (Boëschèpe) - Louis CAPPON (Dunkerque) - Eric DESWARTE (Gode) & Yves LACROIX (Calais)

Merci à tous les archers présents qui ont bravé les conditions climatiques très venteuses.

PETITE-SYNTHÉ

Résultats du tir du

Samedi 04 Octobre 2025

Le matin, 41 archers

1er adulte : LEFEVERE Jean-François, BOESCHEPE

1ère dame: MESMACRE Isabelle, WATTEN

1er vétéran : VANACCKER Arsene,

GHYVELDE

1er jeune : LEFAIRE Levyn, MOULLE

L'après-midi, 84 archers

PERCHE 2 : Championnat

Honneur: GHISKIER Thibault RACQUIGHEN - VANACKER Sebastien, WORMHOUT

Supérieurs : DERHILLE Stephane, BOESCHEPE - LACROIX Pierre, DUNKERQUE - MOREAU François, DUNKERQUE - NA

Intermédiaires : LECLERCQ Thomas, ELINGHEN - DESPLANQUE Cédric, LEFFRINCKOUCKE - LEBLANC Jean-Jacques, LILLERS - STERCKEMAN Remu, LOOBERGHE

Inférieurs : DEHONGHER Ludovic, BOESCHEPE - CARTON Guillaume, KILLEM - BOULOGNE Sylvain, PETITE-SYNTHÉ - LEVEL Hugo, ELINGHEN

Merci aux archers présents,
#prenezsoindevous Daniel Boulogne

HERZEELE

résultats du tir de

championnat

du samedi 13septembre

Le matin:74 archers

1er adulte : Lazoore Laurent 22pts

1er Vétéran :Yves Lacroix et Arsène Vanacker 11pts

1ère dame : Dorine Dambry 12 pts

1er jeune : Taylor Deleglise, Jules Choquet 6 pts

L'après-midi, 108 archers

PERCHE 1 (championnat)

honneurs: Jannin Yves Bray Dunes; Lihouck Hervé Arnêke

Supérieurs :Lazoore Laurent Bailleul; Deleglise Taylor Esquelbecq; Faveeuw Sébastien Herzele; NA

Intermédiaires : Cosyn Michaël Dunkerque; Lihouck Valérie Arnêke; Pertusot Yann Leffrinckoucke; Moreau François Dunkerque.

Inférieurs : Faveeuw Jean Claude Herzele; Vanacker Sébastien Wormhout; Delaeter Delphine Terdeghe; Choquet Jules Caestre

HR: Deicke Vincent Terdeghe;

Spillemaecker Noé Esquelbecq

PERCHE 2 :

Honneur : Vannée Cédric Petite Synthe; Guilmain Jean Marie Longuenesse

Supérieurs :Defossez Edmond Herzele;

Delpierre Léo Hoymille; Delaeter Marcel Terdeghe; Matton Vincent Bailleul

Intermédiaires : Georges Van Nimmen Bambecke; Capon Louis Dunkerque; Lazoore Laurent Bailleul; Barré Olivier Herzele

Inférieurs :Devos Gabin Dunkerque; Delaeter Marcel Terdeghe; Choquet Sébastien Caestre; Nuns Sandrine Eecke

HR: Guilmain Jean Marie Longuenesse; ; Spillemaecker Sébastien Esquelbecq

Merci aux archers, aux administrateurs de l' UAAFN , à la Mairie de Herzele pour leur présence à la finale de la coupe JM. Wael. Bravo aux finalistes et félicitations à Longuenesse qui remporte cette finale 2025,

HERZEELE

résultats du tir du nuit du vendredi 19 septembre

99 archers

dont 6 jeunes de - de 10 ans

et 3 jeunes de 10- 14 ans

PERCHE 1

honneurs: Vermeersch Manu Petite Synthe; NA

Supérieurs :Richart Jérémy Wormhout; Deswaerte Tom Hondschoote; Torrelle Jérôme Hondeghe; Dewaele Sandrine Saint Venant

Intermédiaires : Saint Machin Virginie Houille; Loones Kevin Herzele; Vervliet Stéphanie Cappelle; Bardoula Folquin Caestre

Inférieurs : Deswaerte Tom Hondschoote; Dutrieux Stéphane St Pierrebrouck; Top Cyril Hondeghe; NA

PERCHE 2

honneurs: Lihouck Hervé Arnêke; Deswaerte Dany Hondschoote

Supérieurs :Loones Thibaut Herzele; Rubben Jérôme Bray Dunes; Mahieu Régis Wormhout; Deswaerte Dany Hondschoote

Intermédiaires :Vantorre Vincent Killem; Loones Thibaut Herzele; Vanuxem Bryan Cappelle; Choquet Sébastien Caestre

Inférieurs :Richart Jérémy Wormhout; Rubben Noa Ghyvelde Boningue Franck

Terdeghe; Lelievre Jenny Heuringhem

PERCHE 3 : TOP SEC

50 euros en bon d'achat à Archerie des Flandres

après barrage :Top Cyril

HONDSCHOOTE

Résultats du tir du

SAMEDI 11 octobre 2025

Le matin, 65 archers

1er adulte : DELAETER Hector 31 pts

1er vétéran : VERTONGEN Harry 18 pts

1ère dame : ENGRAND Julie 25 pts

1er jeune : DEWAELE Nathan 11 pts

L'après-midi, 110 archers

PERCHE 1 :

Honneur : DESWARTE Claude

Hondschoote, VERMEERSCH René Hondschoote.

Supérieurs : OPHALVENS Kris Belgique, TASSART Chloé Lumbres, VANACKER Philippe Wormhout, NA.

Intermédiaires : WALRAEVE Lionel Esquelbecq, CAIGNIEZ Angélique Cappelle la Grande, HENNEBEL Noël Houtkerque, MAQUAIRE Marina Racquinghem.

Inférieurs : DESWARTE Dany Hondschoote, COUDEVILLE Daniel Houtkerque, DUYCK Jean-François Bailleul, DELAETER Hector Terdeghe.

PERCHE 2 :

Honneur : HERNOULD Pascal Watten,

DESWARTE Justine Hondschoote.

Supérieurs : RUBBEN Lilou Bray Dunes, DELAETER Marcel Terdeghe, MAQUAIRE Dominique Racquinghem, BARRE Julien Leffrinckoucke.

Intermédiaires : COLSON Sophie Aire sur la Lys, WALRAEVE Stéphanie Esquelbecq, VERMEERSCH René Hondschoote, COLSON Damien Aire sur la Lys.

Inférieurs : TOP Jean-Pierre Saint-Martin-les-Tatinghem, HERNOULD Pascal Watten, NA, NA.

PERCHE 3 : CHAMPIONNAT

Honneur : VERVLLET Clément Cappelle la Grande, VERMEERSCH René HONDSCHOOTE.

Supérieurs : DESWARTE Claude Hondschoote, CAMPPEL Sony Tétéghem, MAQUAIRE Marina Racquinghem, VERSTRAETE Norbert Hondschoote (Belge).

Intermédiaires : TORRELLE Ghislain Hondeghe, WALRAEVE Stéphanie Esquelbecq, DELAETER Marcel Terdeghe, VERMEERSCH René Hondschoote.

Inférieurs : DUFOUR Fabrice Hondschoote, VAN Nimmen Georges Bambecke (Belge), BOONE Nicole Houtkerque (Belge), VANACKER Guillaume Dunkerque.

La société de Hondschoote remercie les archers, les membres du conseil municipal et Monsieur le Maire de Hondschoote pour leur présence lors du vin d'Honneur mettant en avant le Champion Fédéral jeune 2025, Tom Deswarte.

PHARAON'S CUP 2025 - RESULTAT

C'est le samedi 04 Octobre et sous un vent à décorner les bœufs que les demi-finalistes se sont rassemblés sur le stand de PETITE-SYNTHE. Les capitaines réunis à 9h25 par l'organisateur pour le tirage au sort des rencontres et de la perche pour un début de tir à 9h34 :

- Perche 1 → LILLERS contre WISMES
- Perche 2 → WATTEN contre KILLEM
- Perche 3 → WORMHOUT contre BOESCHEPE
- Perche 4 → ELINGHEN contre RACQUINGHEM

10h30 les 4 premières équipes terminent leur tir avec les résultats suivants :

LILLERS 1 top – WATTEN 1 top - WORMHOUT 0 top et ELINGHEN 4 Tops (surement la perche la + facile) place aux deuxième équipes à se lancer sous un vent de plus en plus fort. Pendant ce temps le tirage au sort (par une main innocente) des positions pour la finale à savoir vainqueur Perche 3 à 14h – vainqueur Perche 4 à 15h – vainqueur Perche 2 à 16h et vainqueur Perche 1 à 17h. 11h40 les demi-finales sont finies.

LILLERS	1	-	WISMES	3
WATTEN	1	-	KILLEM	4
WORMHOUT	0	-	BOESCHEPE	1
ELINGHEN	4	-	RACQUINGHEM	2

Après quelque(s) Picon(s) et une petite restauration la finale débute 13h52 (BOESCHEPE ET L'organisateur étant prêt) et cette année la finale se joue sur la même perche. Les flèches se suivent les unes après les autres pour finir avec 2 tops.

C'est au tour ELINGHEN de se présenter à la perche vers 15h00 et là même scénario de très belles flèches mais peu de bonnes, score identique 2 tops.

16h04, KILLEM arrive au pied de la perche, l'équipe décide de faire plus de bonnes et de belles et ça marche ! Avec 2 tops dans les derniers tours et totalisant 5 tops ils prennent provisoirement le 1ère place.

17h05, place à la 4ème équipe, WISMES en connaissant le score de chacun à eux de faire leur place le 1^{er} top arrive assez rapidement puis un 2ème, le 3ème (pour la 2ème place) arrivant tardivement, WISMES fini avec le score de 3 tops

CLASSEMENT FINAL:

1^{ER} KILLEM 5 tops - 2^{ème} WISMES 3 tops - 3^{ème} ELINGHEN et BOESCHEPE 2 tops

Je remercie les 66 équipes engagées (20 du terrien – 23 de l'Artois et 23 du maritime) qui contribue à la réussite de cette coupe créée par JOEL VANHEE, une mention spéciale à BOESCHEPE et WISMES pour leur présence alors qu'il organisait également un tir ce jour-là. Une saison riche de 437 tops abattus soit une moyenne de 7 tops par rencontres

MERCI aux bénévoles et rendez-vous l'année prochaine



COUPE DES COUPES - RESULTATS

BRAY-DUNES conserve son titre

Ce dimanche 21 Septembre a eu lieu la finale de la coupe des coupes sur le terrain de l'UNION de BRAY-DUNES détenteur du trophée précédent. A 14h00, c'est sous un temps nuageux et un vent de $\frac{3}{4}$ de côté que la finale allait pouvoir commencer.

Première équipe a se présenter BRAY-DUNES vainqueur de l'édition Moreau. L'équipe totalisait 82 points à la 15^{ème} puis 85 à la 19^{ème}. Le dernier oiseau résista jusqu'au 31^{ème} tour et le 5^{ème} archer

En deuxième position, l'équipe championne terrienne, CAESTRE. L'équipe commençait bien avec un score de 82 points en 18 tours puis 88 à la 27^{ème}. Un petit au 27^{ème} tour puis l'avant dernier au 3^{ème} archer du 30^{ème} tour. Suspens assuré, 8 flèches pour vider la perche et passer en tête. C'est Patrick Deswaerte qui le fit tomber le dernier oiseau au 32^{ème} tour soit 3 flèches trop tard.

En dernière position, l'équipe de SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM gagnante de la coupe d'Artois, le départ fût moins bon que les précédents en nombre de points avec 66 points en 20 tours. Le score de 80 est atteint à la 30^{ème} pour en finir à 82 points.

La coupe des coupes reste donc à BRAY-DUNES pour une différence de 3 flèches. La remise des récompenses s'est déroulée en présence de la mairie de BRAY-DUNES. Le président remercia tous les archers présents et les employés du jour (Emile Cécile et Loïc).

Félicitations à BRAY-DUNES pour cette belle victoire, à CAESTRE pour la suspens et à SAINT MARTIN pour leur belle prestation. Rendez-vous l'année prochaine dans le secteur MARITIME pour l'édition 2026.



CHAMPIONNAT D'EUROPE – AARDENGURG - RESULTATS

Cette année, les championnats d'Europe se sont déroulés comme en 2017 à Aardenburg (NL) et c'est sur un stand de 3 perches en plein centre-ville que les délégations des 3 pays se sont retrouvées pour cette compétition. Après la cérémonie d'ouverture et les hymnes nationaux, commençaient les choses sérieuses avec l'entrée en lice des jeunes.

Début de compétition avec la Belgique en équipe et la Hollande en individuel. Aucun néerlandais ne fit choir l'oiseau en individuel tandis que la Belgique totalisait un score de 42 points.

Puis ce fût au tour des français en individuel et des hollandais en équipe. 2 français abattirent l'oiseau (DEICKE Gabriel et CAPON Enzo), la Hollande totalisant 36 points avec seulement 12 jeunes. (Pourtant à domicile).

Les Français et les Belges terminaient cette journée. En individuel, le premier archer belge abattit 2 fois le bloc et fût suivi de 2 autres archers à 1 fois. En équipe, les français commençaient timidement avec seulement 2 oiseaux par tour lors des 4 premiers tours. Malgré un élan fourni par le « girl power » de l'équipe, les oiseaux sont restés perchés et le score final de 29 points est très décevant. En individuel, c'est LAMBREGTS WARRE de MERKSPLAS qui est déclaré champion.

Le lendemain, départ du cortège à travers le village pour terminer dans une ancienne église reconvertit en musée et pour l'occasion, en salle de réception. Après les différents discours et le verre de l'amitié, les 3 délégations se retrouvaient sur le terrain pour la cérémonie d'ouverture.

Les choses ne traînaient pas en individuel, 9 néerlandais faisaient le bloc tandis que la Belgique vidait la perche en 10 tours.

Puis la Hollande en équipe totalisait 42 points pendant que 4 français inscrivaient leurs noms au tableau : RUBBEN Guillaume, ALLEMAN Florian, LEGRIN Eric et DENOÛ Aurélien. Les Français commençaient avec 11 petits et 1 supérieur en 2 tours mais la suite fût beaucoup plus difficile. Avec seulement 30% de flèches cadrées, le score n'avancait pas (35 à la fin du 7ième) puis 37 à l'entame des 2 derniers tours. Mais les 2 tours blancs pour finir les placèrent en troisième position.

En individuel, 6 belges complétaient le tableau final et c'est DE ROOSE Bart de la société de ASPER qui fut déclaré champion d'Europe au premier tour de barrage. Lors de la réception, le comité international a félicité tous les participants, les organisateurs pour ce beau championnat et a souhaité bonne chance à la société de LOON PLAGE pour l'organisation à venir.

Pour le comité Européen Jérôme RUBBEN



COUPE JEAN MARIE WAELS - RETOURS

Répartition des mises:

Nb d'équipes engagées:

132 x 10,00 =

1 320,00 €

A répartir :

Finalistes:

1 LONGUENESSE A	A	90,00 €	x 1 =	90,00 €
2 WORMHOUT A	A	70,00 €		
3 DUNKERQUE A.R	A	70,00 €		
4 HOYMILLE	A	70,00 €		
5 LEFFRINCKOUCKE	A	70,00 €	x 4 =	280,00 €

Demi-finalistes:

6 BRAY DUNES	A	50,00 €		
7 HERZEELE	A	50,00 €		
8 SAINT SYLVESTRE	D	50,00 €		
9 STEENVOORDE	A	50,00 €		
10 HEURINGHEM	A	50,00 €	x 5 =	250,00 €

1/4 de finale:

11 LOON PLAGE	C	30,00 €		
12 WIZERNES	A	30,00 €		
13 LOON PLAGE	E	30,00 €		
14 ELINGHEN FERQUES	B	30,00 €		
15 BAILLEUIL	A	30,00 €		
16 KILLEM	A	30,00 €		
17 MOULLE	A	30,00 €		
18 BERTHEN	A	30,00 €		
19 ESTAIRES	A	30,00 €		
20 RACQUIGHAM	C	30,00 €	x 10 =	300,00 €

1/8 de finale:

21 AUDRUIQ	A	20,00 €		
22 ARMENTIERES	B	20,00 €		
23 HOUTKERQUES	A	20,00 €		
24 SAINT OMER	A	20,00 €		
25 HOULLE	D	20,00 €		
26 REXPOEDE	B	20,00 €		
27 ARNEKE	B	20,00 €		
28 CASSEL	C	20,00 €		
29 GHYVELDE	A	20,00 €		
30 BAILLEUIL	B	20,00 €		
31 BLEUE MAISON	A	20,00 €		
32 REXPOEDE	A	20,00 €		
33 RACQUINGHEM	C	20,00 €		
34 LOOBERGHE	C	20,00 €		
35 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM	B	20,00 €		
36 LOOBERGHE	A	20,00 €		
37 CASSEL	D	20,00 €		
38 WATTEN	B	20,00 €		
39 MILLAM	A	20,00 €		
40 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM	A	20,00 €		

TOTAL :

1 320,00 €

x 20 = 400,00 €
1 320,00 €

CHALLENGE JEUNES - RETOURS

	Société	Total	à payer
1	Bray dunes	81	21,00 €
	Trophée UAANF + Lots UAANF		
2	Millam	69	18,00 €
	Trophée UAANF + Lots UAANF		
3	Caestre/Oudezeele	61	16,00 €
	Trophée UAANF + Lots UAANF		
4	Bayenghem	58	16,00 €
5	Hondeghem	56	15,00 €
6	Esquelbecq	55	14,00 €
7	Steenvoorde A	54	14,00 €
8	Terdeghem A	52	13,00 €
9	Racquinghem	47	12,00 €
10	Boescheppe	46	12,00 €
11	Moulle	39	10,00 €
12	Aire sur la lys	39	10,00 €
13	Looberghe	36	9,00 €
14	St Venant	35	9,00 €
15	Houille	33	9,00 €
16	Elinghen	32	8,00 €
17	Bambecque	30	8,00 €
18	Cappelle Boruck	27	7,00 €
19	Leffrinckoucke B	27	7,00 €
20	St Omer	27	7,00 €
21	Terdeghem B	24	6,00 €
22	Wattrelos	23	6,00 €
23	Steenvoorde B	23	6,00 €
24	Cappelle la grande	23	6,00 €
25	St Martin L.Tatinghem	17	4,00 €
26	St Pierrebrouck	16	4,00 €
27	Leffrinckoucke A	11	3,00 €
		1041	270,00 €

Nombre d'Equipes engagées : 27 - Mise 10€

A répartir : $27 \times 10 \text{ €} = 270 \text{ €}$ - Som attribuée (270 €) = 0,00 €

$27 \times 5 \text{ €} = 135 \text{ €}$ Subvention UAANF à la société de Bambecque

ATTRIBUTIONS INDIVIDUELLES au Total Général (H + G)				
1	LEFAIRE Lewyn	Moulle	33	1 assiette
2	CHOQUET Jules	Caestre	27	1 assiette
3	DEWAELE NATHAN	Bray dunes	25	1 assiette
4	RUBBEN LILOU	Bray dunes	22	1 assiette
5	DEICKE Gabriel	Racquinghem	21	1 assiette
6	VANHAEZEBROUCK Steven	Leffrinckoucke	21	1 assiette
7	LEFEBVRE Tim	Bayenghem	21	1 assiette
8	RICHART Nicolas	Esquelbecq	20	1 assiette
9	CARDINAEL Annaelle	Killem	19	1 assiette
10	CARTON Julien	Bambacque	19	1 assiette
11	LAURENT Axel	Looberghe	19	1 assiette
aux Honneurs :				
1	LEFAIRE Lewyn	Moulle	16	1 assiette
2	CHOQUET Jules	Caestre	16	1 assiette
3	DEICKE Gabriel	Racquinghem	13	1 assiette
	CASSIAU Marwyn	Millam	13	1 assiette
	VANHAEZEBROUCK Steven	Leffrinckoucke	13	1 assiette
	LEFEBVRE Tim	Bayenghem	13	1 assiette
à la Grille :				
1	LEFAIRE Lewyn	Moulle	17	0 assiette
2	DEWAELE NATHAN	Bray dunes	14	1 assiette
3	BOUSALA YOHAN	Millam	12	1 assiette

Soit:

19

N.B: Cumul de Deux Assiettes par Archer (Maximun) à titre individuel.

Article 12 du Règlement Général du Concours Challenge Jeunes.

CHALLENGE ADULTES - RETOURS

	Société	Total	Prix Attribués	à payer
1	WISMES	529	65,00 €	
	Coupe UAANF + 8 couverts + 8 assiettes			
	1° Honneurs		25,00 €	90,00 €
2	ELINGHEN FERQUES	486	60,00 €	60,00 €
	8 couverts			
3	BRAY DUNES	474	50,00 €	
	8 Couteaux			
	1° aux PETITS		25,00 €	75,00 €
4	HERZEELE	468	45,00 €	45,00 €
	8 Assiettes			
5	STEENVOORDE	452	40,00 €	40,00 €
	8 Cuillères à Café			
6	BERTHEN	446	20,00 €	20,00 €
7	DUNKERQUE (AR)	432	20,00 €	20,00 €
8	BOESCHEPE	403	20,00 €	20,00 €
9	OUDEZEELE	400	20,00 €	20,00 €
10	ESTAIRES	394	20,00 €	20,00 €
11	HEURINGHEM	390	20,00 €	20,00 €
12	GHYVELDE	371	20,00 €	20,00 €
13	CAESTRE	367	20,00 €	20,00 €
14	BAYENGHEM LES EPERL.	365	20,00 €	20,00 €
15	LONGUENESSE	365	20,00 €	20,00 €
16	ST SYLVESTRE	365	20,00 €	20,00 €
17	RACQUINGHEM	363	20,00 €	20,00 €
18	LOOBERGHE	362	20,00 €	20,00 €
19	AIRE SUR LA LYS	360	20,00 €	20,00 €
20	ST PIERREBROUCK	359	20,00 €	20,00 €
21	ARQUES	357	20,00 €	20,00 €
22	MOULLE	355	20,00 €	20,00 €
23	ST MARTIN LEZ TATINGHEM	354	20,00 €	20,00 €
24	LUMBRES	354	20,00 €	20,00 €
25	HOYMILLE	352	20,00 €	20,00 €
26	COUDEKERQUE	349	20,00 €	20,00 €
27	DUNKERQUE ALLIANCE	348	20,00 €	20,00 €
28	ARNEKE	347	20,00 €	20,00 €
29	HOULLE	346	20,00 €	20,00 €
30	BAILLEUL	345	20,00 €	20,00 €
	Somme totale attribuée:		810,00 €	810,00 €

Nombre d'équipes engagées : 81

Mise : 25 € (dont 10 € à la société organisatrice)+(dont 5€ fédération), soit 205 €

CHALLENGE ADULTES – RETOURS (SUITE)

ATTRIBUTIONS INDIVIDUELLES au Total Général (H + G)				
1	François Moreau	Dunkerque A.R.	111	1 assiette
2	Patrick Barbet	Bray Dunes	104	1 assiette
3	Sébastien Choquet	Caestre	103	1 assiette
4	Vincent Vantorre	Killem	102	1 assiette
5	Jimmy Bertein	Merris	97	1 assiette
6	Ghiskier Thibaut	Ghyvelde	92	1 assiette
7	Barre Jimmy	Herzeele	91	1 assiette
8	Mesmacque Michael	Eperl. Centre	87	1 assiette
9	Lelièvre Stéphane	Heuringhem	87	1 assiette
10	Leclercq Thomas	Elinghen	87	1 assiette
aux Honneurs :				
1	François Moreau	Dunkerque A.R.	86	1 assiette
2	Jimmy Bertein	Merris	85	1 assiette
3	Vincent Vantorre	Killem	81	1 assiette
à la Grille :				
1	Thibault Ghiskier	Ghyvelde	39	1 assiette
2	Pascal Cliquennois	Béthune	33	1 assiette
3	Jean-Marc Evreare	Wallon	33	1 assiette
Dames :				
1	Marina Maquaire	Racquighem	81	1 assiette
2	Clarisse Alberger	Coudekerque	70	1 assiette
3	Laetitia Godin	Mouille	67	1 assiette

Soit:

19 Assiettes

N.B: Cumul de Deux Assiettes par Archer (Maximun) à titre individuel.

Article 11 du Règlement Général du Concours Challenge.